

CHAMPIONNAT RÉGIONAL SCOLAIRE DE SKI DE FOND
RELAIS PLEIN AIR DU PARC DE LA GATINEAU
SAMEDI 26 JANVIER 2018

1. Inscription :
Le nombre d'athlètes est illimité. Les inscriptions devront être complétées **en ligne sur le site web [Zone4](http://zone4.ca) à zone4.ca**. Lors de l'inscription du participant, simplement mentionner l'école de provenance et ce participant sera automatiquement considéré sous l'institution qu'il représente pour la compétition.
2. Coût d'inscription :

Catégories	Prix
Colibri - Moustique	15\$ / athlète
Benjamin – Cadet - Juvénile	20\$ / athlète
Une licence d'un jour de SFQ de 5\$ doit être achetée en plus si le skieur n'a pas de licence annuelle. Pour les skieurs nés en 2006 et avant (12 ans + au 31 décembre 2018), une licence de Ski de fond Canada (SFC) doit aussi être achetée à 5\$.	

3. Licence de Ski de fond Québec (SFQ):
Chaque élève inscrit devra remplir le formulaire de reconnaissance et d'acceptation des risques. Le formulaire doit être rempli lors de l'inscription en ligne.
4. Date limite d'inscription:
Tarif régulier : **Mardi 22 janvier, 23h59.**
Retard : Frais de retard de 5\$ pour inscriptions entre le mercredi 23 janvier et le jeudi 24 janvier, 23h59.

Assurez-vous que vos athlètes sont inscrits dans la bonne catégorie.
Veillez noter que les catégories d'âge utilisées sont celles de SFQ.

5. Résultats:

Les résultats seront disponibles au outaouais.rseq.ca dans la semaine du 15 janvier 2018. Aucun résultat ne sera remis aux entraîneurs sur place.

Dans toutes les catégories, la remise des récompenses se fera immédiatement après l'épreuve. Un diplôme en format PDF sera disponible sur notre site.

6. Premiers soins:

Le comité organisateur de cette compétition ne se tient aucunement responsable des accidents. Un service de premiers soins sera offert.

Il est fortement recommandé que chaque élève ait sa carte d'assurance-maladie.

7. Le parcours:

Pistes 5.26.27 et 29 et promenade du Parc de la Gatineau. Les plans des parcours et du stade seront disponibles sur le site web du Club Skinouk à skinouk.ca.

8. Alimentation:

Une cantine sera sur place.

9. Horaire :

L'ordre des départs sera disponible la semaine du 21 janvier. La liste de départs officielle sera disponible le vendredi 25 janvier à 16h dans zone4.ca.

10. Réglementation:

SVP consultez la réglementation spécifique au outaouais.rseq.ca

Information supplémentaire :

Maité Aubert-Simard
Coordonnatrice aux sports primaires et saines habitudes de vie -
RSEQ Outaouais
masimard@outaouais.rseq.ca